

## LES ECHANGES CULTURELS ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE A TRAVERS L'HISTOIRE JUSQU'AUX ANNEES 1920(\*)

Recep ŞAHİN(\*\*)

### R E S U M E

Ce travail, qui peut être considéré comme une introduction pour une recherche plus détaillée du sujet, a été entrepris dans le but de répondre à la question suivante: quelle était l'influence de la Turquie sur la formation et l'évolution de la France et celle de la France sur la formation et l'évolution de la Turquie?

Il semble évident que l'influence mutuelle de ces deux pays sur leur destinée respective ait été toujours considérable jusqu'aux années 1920. Mais son orientation changeait suivant les époques et les balances des forces entre l'“Orient” et l'“Occident”. Elle était décisive pour la France jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et pour la Turquie depuis XIX<sup>e</sup> siècle, surtout pendant la création de la République Turque.

### INTRODUCTION

Il n'est pas original de dire que dans la vie turque la culture française avait toujours une place à part et que la Turquie avait, pendant des siècles regardé ou conçu l'Occident au travers de la fenêtre française. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que ce fut une époque toute récente

---

(\*) Çalışmanın niteliği gereği, bu yazıda dergimizin dipnot ve referans sistemine uyulamamıştır (Editörün Notu).

(\*\*) Doç. Dr., D.E.Ü.İ.İ.B.F., Kamu Yönetimi (Administration Publique) Bölümü.



(à partir de la deuxième moitié XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle) où la grande majorité d'élite de la société turque se formait dans les écoles françaises ou francophones. Du côté français, l'influence turque est beaucoup plus lointaine et beaucoup moins visible, mais il y en a et on peut, d'un seul coup en citer par centaine.

Mais si l'on se réfère à la ou aux dimensions de la «culture», les relations et échanges entre les deux pays peuvent être conçus d'une façon plus appropriée qu'autrement. L'anthropologue anglais, E.B. Tylor définissait, il y a plus d'un siècle, la culture comme «l'ensemble de tous les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres aptitudes et habitudes»<sup>(1)</sup>. E. Durkheim a apporté à cette définition la motion en y ajoutant que la culture est aussi «les manières de penser, de sentir et d'agir»<sup>(2)</sup>. Dans plus de 160 définitions de la culture, réunies dans leur propre contexte par A.L. Kroeber et C. Kluckhohn, on trouve aussi la notion de «culture matérielle» qui signifie, en gros, les rapports en mouvement de valeurs culturelles avec l'infrastructure<sup>(3)</sup>. Cette nouvelle notion ne change guère de l'essentiel des définitions de Tylor et de Durkheim, suivant lesquelles la culture peut être comprise ou interprétée comme «l'identité et la personnalité d'un peuple, d'un groupe ou d'individu».

Quand on prend le mot «culture» dans ce sens le plus approprié du terme, les relations et les échanges culturels entre la Turquie et la France peuvent signifier les rapports de deux mondes et les contributions ou les apports de la France dans la formation de l'identité et de la personnalité de la Turquie et ceux de la Turquie dans celles de la France. Une liaison «de destinée» dirait J.P. Sartre.

En effet, ce n'est pas tout à fait par hasard que Soleiman le Magnifique cherchait à consolider ses dominations européennes en faisant l'alliance avec la France; que François I<sup>er</sup> voyait le salut de son pays dans les relations avec la Turquie; que Lamartine identifiait la cause de la Turquie avec celle de la France; que Napoléon Bonaparte déclarait que «tout ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux aux ottomans sera heureux ou malheureux pour la France»<sup>(4)</sup>; que Pierre Loti, le grand turcophile français, écrivait dans une de ses lettres que «la fin ou la prospérité de la Turquie serait un peu de notre chère patrie, la France»; et que Edouard Herriot, alors président de la République Française, déclarait en 1924 devant le parlement que «cette République (la République Turque) est fille spirituelle de la notre»<sup>(5)</sup>.



Cela ne veut pas dire que les destinées des turcs et français se dépendaient entièrement. Mais plus près qu'on regarde l'histoire, plus clair qu'on voit que les relations entre les français et les turcs sont un peu celles entre l'Occident et l'Orient, et qu'il y a des rapports infiniment compliqués entre les relations primo culturelles de deux peuples et leurs évolution socio-politiques au cours de leur histoire respective.

Comme le remarque le grand historien français, René Grousset, «l'Europe ancienne, l'Europe 'barbare' avait pris conscience en elle-même en opposition à l'Asie, en s'opposant aux asiatiques»<sup>(6)</sup>; et ce ne serait pas exagérer de dire que l'Europe moderne et son esprit commençaient et continuaient à se former en opposition à l'Orient de l'époque, c'est-à-dire, au monde turco-musulman.

## ORIGINES DES RELATIONS EST-OUEST

Pour s'en rendre mieux compte, il faut, peut-être, revenir un peu en arrière. La naissance et l'évolution de l'esprit antique de l'Occident coïncidèrent avec celle de la civilisation grecque qui, elle, s'empreint profondément des civilisations orientales. Alexandre le Grand, représentant de la civilisation grecque, avait, quoique pour un temps très limité, porté l'étendard de l'Europe au cœur de l'Asie. Aux coups éphémères des grecs succédait la puissante administration romaine qui unissait l'Occident avec une bonne partie de l'Orient et qui ne manquait pas de favoriser les contacts de toute sorte entre les «Occidentaux» et les «Orientaux». Le processus du démembrement de l'Empire Romain et celui de la propagation du christianisme sur les débris de ce dernier s'effectuaient presque simultanément. Le christianisme, s'adressant aux hommes comme remède divin pour le malheur humain de l'époque, s'adaptait plutôt que se substituait aux cultures des régions où il se diffusait. D'où la naissance d'une nouvelle civilisation que nous appelons aujourd'hui la «civilisation occidentale» ou la «civilisation greco-romaino-judéo-chrétienne».

Ce n'était point étonnant que les caractéristiques de cette civilisation, qui s'évoluant elle-même transformait graduellement les sociétés où elle se répandait, eussent été déterminées par ceux de ses composants, de ses éléments principaux. Autrement dit, la prétention du christianisme d'être la religion de tout le monde, le vieux rêve romain à la domination de l'univers, le goût grec de philosophie et l'ambition ou l'instinct du pouvoir naturel de l'homme se trouvaient réunis dans cette civilisation et lui donnaient à leur tour, à tort ou à raison, une vocation universelle, sinon, une prétention d'être universelle.



Bien que sa capacité d'organisation politique ou militaire eût été, pendant des siècles, restée très limitée, la prétention à l'universalisme de cette civilisation n'avait rencontré aucun challenge sérieux jusqu'à la naissance de l'Islam. Depuis sa naissance, l'Islam s'imposait comme la thèse, la vérité absolue («hak») et la justice elle-même, et considérait comme faux, caduc et archaïque («batıl») tout ce qui était ou restait en dehors ou en face de lui.

Dès lors, la civilisation occidentale avec sa prétention à l'universalisme et le christianisme lui-même se trouvaient mis au défi. Et ce défi se cristallisait par l'expansion foudroyante non seulement idéologique mais aussi politique et militaire de l'Islam pendant les deux premiers siècles de l'ère musulmane. Pour la même période, il est difficile à dire que le monde occidental, dont l'existence même s'en trouvait menacée, eût pu prouver suffisamment de vitalité pour s'y défendre. Mais au cours des siècles suivants, c'est-à-dire, aux IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles, l'époque qui correspondait à la première période de stagnation du monde musulman, l'Occident commençait, grâce en parti à la menace musulmane, à se ressaisir, mais le combat se fut déjà transféré sur le sol occidentale, notamment sur la péninsule Ibérique.

Au moment où l'Occident semblait se résigner à accepter la supériorité de la civilisation musulmane et à l'imiter ou à s'y référer dans plusieurs domaines, intervenait, alors, la submersion de l'Espagne musulmane. Cet événement, qui avait été réalisé avec la complicité du fameux Calif de Bagdad, Haroun er-Rechid, dit «le Grand», et qui était loin d'être une revanche du monde occidental, n'avait pourtant pas manqué de diminuer le complexe d'infériorité de l'Occident vis-à-vis le monde musulman.

Si l'Occident, qui retombait de nouveau dans l'anarchie avec la disparition de Charlemagne (en 814), n'était pas en mesure de pousser ses exploits contre les musulmans au delà de la péninsule ibérique, les musulmans de l'Orient ne semblaient pas non plus avoir la conscience ou l'inconscience troublée devant l'écrasement de l'Espagne musulmane par la masse catholique occidentale. Ces deux mondes, qui semblaient, pour le moment, se replier sur soi-même, avaient, dirait-on, besoin de coup de fouet pour sortir de leur état décadent.

## COMMENCEMENT DES RAPPORTS TURCO-FRANÇAIS

Ce coup venait encore de l'Orient. Avec l'avènement au début du X<sup>ème</sup> siècle des turcs seldjukides au pouvoir dans l'Empire du Calif,



l'Islam reprenait dans très peu de temps son élan original non seulement dans le domaine scientifique, notamment avec la fondation de Madrassas (Ecoles supérieures) mais aussi dans les domaines administratifs et militaires. Sous les premiers coups des seldjukides se réalisaient simultanément l'unité de l'Empire du Calif, la conquête et l'infiltration des éclaireurs turcs, les avant-gardes («Akinci») jusqu'au cœur de l'Empire Byzantin. Avec la proclamation solennelle, en 1040, de Tougroul Beg, le chef des seldjukides, comme «le Sultan et le Souverain de Khorassan», les turcs prenaient effectivement en main la destinée de l'Empire du Calif. Et la victoire d'Alparslan à Malazgirt (Malazgerd) en 1071, avait des conséquences inattendues dont les plus importantes étaient, sans doute, la précipitation de l'écroulement de mosaïque byzantine qui servait de barrière et d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, l'établissement et la justification de façon incontestable, de la domination turque dans le monde musulman, l'ouverture du chemin de l'Europe devant les turcs et, surtout, l'entrée en contact direct, pour la première fois dans l'histoire, du monde turc avec l'Occident.

C'est à partir de cette période que commençait les relations directes entre les turcs et l'Occident dont la France fait partie, et, dorénavant, l'histoire commune de l'Occident et de l'Orient signifierait, dans une large mesure, celle de l'Occident et des turcs.

Les premiers contacts turco-occidentaux préparaient le terrain à la première collision quasi complète entre les deux mondes. Avec l'écrasement en 1071 de Byzance, la seule puissance chrétienne qui avait pu s'opposer pendant des siècles à l'expansion de l'Islam vers l'Ouest, l'Occident se sentant directement exposé à la menace turque, poussait de la bouche de ses dirigeants laïques et ecclésiastiques des cris d'alarme qui avaient été largement entendus non seulement par le «bon peuple», mais aussi et surtout par les esprits aventureux et par ceux qui voulaient chercher la fortune ailleurs. Alors, c'étaient les guerres de croisades où l'Orient signifiait le «Turc» et l'Occident équivalait, tout du moins pour les turcs, aux «Franks», aux français. Bien sûr, cela ne voulait pas dire qu'il n'y avait que les français en Europe et que des turcs en Orient, mais c'est eux qui semblaient représenter leur monde et leur civilisation respectif.

En effet, c'est avec les croisades que les structures sociopolitico-économiques de ces deux mondes avaient été complètement changées; que pour la première fois dans l'histoire moderne de l'Occident l'esprit ou la volonté de l'union européenne se formait et se manifestait contre la menace turque; et que l'Orient et l'Occident s'ouvrant en collision



préparaient, peut-être à leur insu, l'avènement de l'ère moderne dans le sens occidental du terme; et que les «Franks» et les «Turcs» apprenaient, pendant presque trois siècles, beaucoup de choses les un des autres: de la cuisine, jusqu'à toute sorte de distractions, de la façon de forger des armes, à cultiver la terre, de construire des immeubles, de forteresses et des bateaux, jusqu'à la manière de traiter les «infidèles» (terme par lequel ils s'accusaient mutuellement) de tuer ou d'asservir les gens, de coexister... Les plus importants de tout étaient, probablement, la création ou la réorganisation en Europe de grandes universités comme Sorbonne, Oxford et Rome sur l'exemple de Madrassas turcs de Nizam-ül Mûlk, et l'établissement au Moyen Orient de petites principautés franques ou germaniques qui servaient, pendant des siècles de bastions au colonialisme occidental.

## NAISSANCE DE LA FRANCE MODERNE

Les années comprenant les périodes entre les croisades et le début du XVI<sup>ème</sup> siècle avaient témoigné la continuité de l'évolution de l'Occident (y compris la France) en opposition à l'Orient ou dans le complexe vis-à-vis du «Turc», c'est-à-dire, dans l'esprit des croisades, se manifestant sous différents aspects.

Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle arrivaient trois événements d'ordres différents: la guerre de succession au St. Empire Romaino-Germanique entre François I<sup>er</sup> de France et Charles-Quint de Habsburg, la révolution protestante en Europe centrale et la persécution des juifs en Espagne. Ces événements occasionnaient le changement dans la nature des rapports Euro-Turques, et la Turquie intervenait directement, pour la première fois, dans les affaires intérieures de l'Europe: elle protégeait les juifs contre les autorités espagnoles, elle aidait le protestantisme contre le catholicisme, et elle soutenait, François I<sup>er</sup> contre Charles Quint. Aussi n'était-ce pas la même époque où la puissance turque ayant défendu la Méditerranée à l'Europe, dont la survie dans une économie close est impossible, avait obligé les occidentaux de se tourner ailleurs, vers l'Atlantique. Alors, c'était la colonisation du continent Américain, qui elle aussi, avait beaucoup contribué à l'évolution de l'Europe moderne.

Les effets sur l'évolution socio-politique en Europe du soutien turc apporté au protestantisme et aux juifs sont encore à réétudier. Mais il semble certain que l'intervention de la Turquie, qui était le pays le plus



puissant de l'époque, en faveur de François I<sup>er</sup> eût décidé le sort de plusieurs problèmes européens et constitué un point tournant dans l'histoire des relations non seulement turco-françaises mais aussi euro-turques.

Au moment où la puissance turque était à son apogée, les princes européens s'entre-déchiraient pour les débris du Saint Empire Romaino-Germanique, et le «roi des Français», François I<sup>er</sup> se faisait prisonnier de Charles Quint dans la bataille de Pavye (en 1525). La mère du roi et le roi lui même écrivaient au Sultan turc, Suleiman le Magnifique et lui suppliaient d'intervenir en leur faveur en marchant sur la Hongrie<sup>(7)</sup>. Le Sultan, soucieux d'ailleurs de ne pas laisser le sort de l'Europe lui échapper, leur répondit que lui, «Calif des croyants», «Empereur des empereurs», «Seigneur» de plus de moitié du monde, que François, roi du Vilayet de France, est son ami et que «jour et nuit ses chevaux sont sellés et son épée est ceintre» pour battre les ennemis, pour aider les amis et pour conquérir des pays<sup>(8)</sup>.

En effet, le Sultan tenait sa parole. L'année suivante les armées turques marchaient sur l'Europe. La défaite en 1526 de l'armée germano-hongroise et l'occupation d'une grande partie de l'Hongrie par les Turcs diminuant considérablement le poids de Charles-Quint renforçaient la position de la France qui s'initiait aussi par cette occasion à son génie d'acrobatie dans le domaine diplomatique. Etant donné que, d'une part, le Sultan cherchait des éléments, peu importe français ou allemands, pour s'en servir dans sa politique européenne. C'est pourquoi, l'aide turque avait été offerte aussi aux Allemands. Environ en 1530, dans un entretien avec les ambassadeurs de Charles-Quint et de Ferdinand, le grand visir du Sultan, Ibrahim Pacha leur disait que Charles-Quint serait Empereur s'il se plie aux exigences turques, et qu'à cette condition seule que le Sultan l'imposerait aux souverains chrétiens comme l'Empereur de l'Occident<sup>(9)</sup>. D'autre part, la France ressentait qu'elle ne pourrait plus rester debout sans l'aide de «Turc», l'ennemie héréditaire du monde chrétien, mais elle ne pourrait également jouer au leadership dans le même monde où le christianisme faisait la loi, qu'en se faisant champion de «la foi» et de la cause chrétienne. C'est dans ces circonstances que la France avait graduellement acquis l'habileté acrobatique de déjouer les dilemmes; continuait, à la fois, à satisfaire ou plutôt à essayer de satisfaire et à mobiliser le cas échéant le sentiment anti-turc et anti-musulman de l'Europe en se mettant à la tête de chaque projet de détruire la Turquie et en criant «halt au Turc» plus fort que les autres, et à cultiver ses relations avec la Turquie en chantant les louanges du Sultan «le Magni-



fique», en se félicitant de l'extension en 1534 de protectorat turc sur l'Afrique du Nord, en invitant en 1543 l'escadre turque de prendre Nice à Charles-Quint, en donnant en 1543-1544 aux turcs la ville de Toulon comme port d'attache, et surtout en signant en 1535 et en 1569 les fameux accords turco-français qu'on appelle ironiquement les «capitulations».

## ESPRIT ORDINAIRE DES CAPITULATIONS

Les «capitulations» méritent, à cause de l'importance qu'on leur attribue, d'être résumées brièvement dans leur contextes historiques. Le Sultan voulant faire de la France un élément de sa politique européenne lui accordait des privilèges culturels et commerciaux dans son Empire, sans se soucier pour autant qu'ils aillent devenir dans les époques postérieures une source de faiblesse et en fin un lacet de suicide pour son pays et pour son peuple. En fait, si l'on considère les choses dans leur propre contexte on peut constater que ces privilèges accordés d'abord à la France ne devrait porter aucune atteinte aux intérêts turcs tant que l'Empire constitue une considérable puissance et que le souverain d'Istanbul peut contrôler l'étendue des privilèges, les limiter très exactement à leur objet ou, à la limite, les supprimer selon son bon plaisir. D'autant plus que, du point de vue juridique ces accord<sup>(10)</sup> n'avaient été ni les résultats de conférences et de discussions, ni point arrachés par la force<sup>(11)</sup> et non plus le juste prix de services rendus. Ils étaient donc dans l'origine «des concessions gracieuses»<sup>(12)</sup>, ou «des actes, comme le souligne Pradier-Fodéré, émanat d'une volonté unique et essentiellement révocables au gré du gouvernement qui les avait octroyés»<sup>(13)</sup>. Ils contenaient en soi un principe de réciprocité: ils garantissaient aux sujets du roi de France vivant en Turquie et ceux du Sultan vivant en France la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté de commerce, et ils leur promettaient l'inviolabilité de leur domicile. Les termes de «liberté» et «inviolabilité» prendraient dans la pratique le sens de soustraire, dans la mesure la plus large, les «franks» qui vivaient en Turquie «à l'action de la loi ottomane tant en matière civile qu'en matière pénale»<sup>(14)</sup>.



## FONCTIONNEMENT DES CAPITULATIONS

Quel qu'en soi l'esprit originaire, ces accords, plus tard étendus entièrement ou partiellement à bien d'autres pays(\*) et renouvelés, confirmés ou changés(\*\*) devenaient graduellement de vraies capitulations: ils constituaient une source de faiblesse pour la Turquie, et sa moindre faiblesse étant exploité au fond par les nations bénéficiaires, se dégénéraient, contaminaient la structure et élargissaient le champ d'exploitation. Un cercle vicieux dans lequel le faiblesse et l'exploitation allaient ainsi de pair en se nourrissant, en se provoquant et en se complétant, et dans lequel les parties bénéficiaires, celles-ci, la France à la tête, vont tirer des circonstances, «pour élargir leurs droits et privilèges, et l'évolution historique va aboutir à un résultat tout à fait paradoxal: des atteintes délibérées et profondes, au profit des nations capitulaires, à la souveraineté (et à la vie) ottomane»<sup>(15)</sup>.

Grace à ces capitulations l'Orient devint, d'abord et surtout pour la France «un immense empire coloniale qui reçut ses objets d'exportation et lui livra les siens dans les conditions les plus favorables»<sup>(16)</sup>. D'autre part, tous les navires des nations non dotées de capitulations ne pouvaient naviguer dans les mers ottomanes que «sous le nom et bannière de France»<sup>(17)</sup>. Ces faits s'ajoutant à son exercice du protectorat de fait ou de droit sur les sanctuaires et les populations chrétiens de l'Orient procuraient à la France un prestige et une place à part dans le monde chrétien et auprès de l'Etat ottoman. Comme le faisait remarquer en 1634 M. de Marcheville «qu'un Patriarche non plus qu'aucun autre Prince ne peut recevoir près du Grand Seigneur aucune solide protection que celle de France»<sup>(18)</sup>.

Les traités internationaux (y compris les capitulations) comme tous les actes juridiques», ne sont que l'expression, à un moment donné, d'un

---

(\*) A part de la France, les capitulations commerciales avaient été accordées à la Grande Bretagne en 1583, à l'Hollande en 1613, à l'Autriche en 1615, et renouvelées en 1718, à la Suède en 1737, au Royaume des Deux Siciles en 1740 au Danemark en 1746, à la Toscane en 1747, à la Prusse en 1761, à l'Espagne en 1783, à la Russie en 1783 (ce pays avait obtenu en 1774 avec le traité de Kutjuk Kainardja le protectorat sur les orthodoxes ottomans), à la Sardaigne en 1823, aux Etats Unis en 1830, à la Belgique en 1838, aux Cités hanséatiques en 1839, au Portugal en 1843, à la Grèce en 1858, au Brésil en 1858, à la Bavière en 1870.

(\*\*) Notamment en 1581, en 1597, en 1604, en 1607, en 1673, en 1740 qui était toujours valable pour l'essentiel jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



rapport de forces, fondé sur des structures économique-politiques bien définies»<sup>(19)</sup>. Un des facteurs décisifs qui changeait davantage ce rapport de forces était l'émergence au XVIII<sup>e</sup> siècle de la Russie comme une grande puissance dont l'ambition insatiable se déferlant sur la Turquie obligeait cette dernière de se réfugier à la volonté arbitraire des puissances européennes, c'est-à-dire une autre grande faiblesse et donc une autre disposition ou cause superbe d'exploitation. Avec le facteur russe ajouté à l'extension des capitulations à d'autres nations, la France semblait perdre l'avantage d'en être la privilégiée exclusive, et son influence et ses intérêts dans l'Empire Ottoman se heurtaient à ceux de plusieurs concurrents. Cet état des choses inaugurerait à son tour l'ère d'une nouvelle diplomatie autorisant l'intimidation qu'on appelait «coercition», le chantage et l'utilisation de tous les moyens de pression et de corruption, à travers laquelle la France avait su garder longtemps sa place prédominante, et son influence «ne pouvait que grandir en s'attirant aussi par des témoignages de sollicitude, les sympathies d'une partie considérable des populations placées sous la domination ottomane. Elle se créait par là, au sein de l'Empire une clientèle qui, en acceptant ses directions, pouvait, à un moment donné, amener les conseils du Divan à tenir compte, au point de vue politique générale, des intérêts d'une puissance (la France) ayant en Turquie de si fortes attaches»<sup>(20)</sup>.

## INFLUENCE FRANÇAISE JUSQU'À LA REVOLUTION

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire Ottoman avait pu garder son puissant système de défense militaire; et dans aucun domaine, aucune demande de la part des puissances européennes ou aucune concession de la part de la Porte n'avait pu être faite sous le coup de menace militaire. Le commerce et l'industrie dans plusieurs domaines y étaient assez développés, et les échanges commerciaux avec l'Europe occidentale n'y avaient, par conséquent, point assumé, jusque à la même époque la forme classique des échanges coloniaux, à savoir l'importation de produits manufacturés et l'exportation de matières premières. Au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, plusieurs échanges renversaient cette forme: dans les grandes villes de l'Empire Ottoman il y avait plusieurs anciens établissements industriels exportant très souvent en Europe des produits industriels en volume considérable. Le déclin quasi complet de l'industrie ottomane, et le changement des rapports commerciaux entre la Turquie et l'Europe occidentale dans le sens de la forme classique des échanges coloniaux ne



se faisaient sentir que vers la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>(21)</sup>. Il faut d'autre part, remarquer que jusqu'à la même époque le monde chrétien et le monde musulman ne se comprenaient, peut-être délibérément, pas très bien<sup>(22)</sup> et malgré les efforts conjugués des représentants, des écoles et des missionnaires français l'influence culturelle française n'avait point atteint à la population musulmane et se limitait plutôt aux milieux de «raïa» et d'une petite minorité dans l'intelligentsia ottomane.

Cependant on pourrait convenir que cette influence française, aussi limitée que soit-elle, eût dû avoir ses effets sur le changement structural de l'Empire Ottoman, si l'on se souvient que la dominante caractéristique de la société ottomane était sa nature élitiste; que «l'élite y était l'élément dirigeant et compulsif à travers l'histoire turque»<sup>(23)</sup>, influencer l'élite à quelque degré que ce soit, c'était influencer proportionnellement les affaires du pays; que l'élite détenait la plus grande partie du pouvoir au travers quatre institutions. Qui étaient l'armée, la bureaucratie, la cour et les institutions religieuses et qui se représentaient par quatre «S»: le Serasker (chef des forces armées ou Seyfiye), le Sadrazam (grand vizir, chef de l'administration, de la Sublime Porte ou Kalemîye), le Sultan et le Şeyh'ül Islam (chef des institutions religieuses, juridiques et éducatives ou İlmiye<sup>(24)</sup>). Si l'influence culturelle française n'avait donc pas visé ou atteint à la population musulmane, elle avait, par contre, pénétré graduellement dans la Cour, la Sublime Porte et dans l'armée dans la mesure où cette dernière accueillait des conseillers étrangers. Cette influence limitée, se conjugant avec le progrès matériel en Occident dû à la révolution industrielle et avec l'état stagnant de l'Empire Ottoman, inspirait à une partie de l'élite ottomane l'idée que l'introduction de réformes d'eupéanisation peut régénérer l'Empire. Il était dans la logique des choses que l'influence étrangère, l'idée de réformes et les réformes elles-mêmes qu'allait bientôt être commencées avec la fondation des écoles militaires (la première fut l'École Navale créée en 1773) où l'influence française de tenue et de langue d'enseignement jusqu'à l'esprit était prédominante, se soutiennent et se renforcent mutuellement.

## EPOQUE DE GRANDS BOULEVERSEMENTS

Pourtant, pour pouvoir assister à l'impact au sein de la société ottomane et au changement d'attitude dans certains milieux occidentaux et ottomans se rendant compte qu'ils ont plusieurs ressemblances et des aspirations communes, il fallait attendre qu'apparaissent la révolution et la guerre, les agents les plus puissants de bouleversement socio-politiques;



que la flamme de «Liberté, Egalité et Fraternité» de la Révolution Française envahisse l'Europe et le Moyen Orient et diminue l'écart entre les croyants en Jésus et ceux en Allah en laicisant le langage et les sociétés; et que l'expédition de Napoleon I<sup>ère</sup> en Egypte, alors une des provinces de la Turquie, fasse une percée irréparable dans la muraille ottomane. Malgré que l'Empire Ottoman se soit réfugié, quoi que momentanément, de la furie révolutionnaire à la protection britannique et même russe, que l'expédition d'Egypte soit échouée du point de vue militaire, que la Révolution soit vite étouffée, du moins en apparence, par les puissances conservatrices, et que la France révolutionnaire vaincue soit placée pour quelque temps sous la surveillance des forces anti-révolutionnaire, l'influence culturelle française battait son plein et inondait l'Egypte et la Turquie en des vagues successives et remontantes. Elle devenait graduellement pour les turco-musulmans la cause même de vertige et pour les raïa la source d'inspiration à différentes sortes de nationalismes qui allaient bientôt se dégénérer en révoltes contre la souveraineté ottomane.

Combinée avec des événements politiques, cette influence se répandait et se répercutait de différentes façons et par différents moyens, aussi bien anciens que nouveaux. Comme on le sait, le laïcisme de la France révolutionnaire n'avait point empêché au Directoire de remarquer que «la protection que la France exerce sur les établissements religieux au Levant se lie par une infinité de rapports avec son (notre) commerce et même avec sa (notre) diplomatie dans l'Empire Ottoman», et de décider «que la protection de la République Française sur les établissements religieux se dirigera constamment et plus encore dans l'avenir que dans le passé, d'après les anciennes maximes»<sup>(25)</sup>. Le reste n'en était pas toujours moins en contradiction non pas avec le langage laicisé mais avec l'esprit laïc. Par exemple, le Collège Militaire, qui était la première institution turque créée en 1793 sous l'influence de la France révolutionnaire et qui avait été destiné à remplacer le corps d'infanterie traditionnelle, les janissaires, la bête noire «du monde civilisé», n'était pas différent ni dans ses buts ni dans son fonctionnement de l'Ecole Navale turque qui elle avait été créée avec l'aide de la France de Louis XV<sup>(26)</sup>.

Quoi qu'il en soit, le Collège Militaire, qui sera au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle un des foyers les plus influents de la culture française, ne donnait pas de résultats espérés dans l'immédiat. En tout cas pas autant que les premiers journaux d'Istanbul publiés par l'ambassade de France: «Bulletin de Nouvelles» à partir de 1794, et «Gazette Française de Constantinople», à partir de 1796<sup>(27)</sup>. Ces journaux, suivis par les bulletins de l'armée



d'expédition en Egypte et accompagnés par d'autres moyens d'information ou de propagande, initiaient une bonne partie de l'intelligentsia ottomane à concevoir le monde à travers la présentation française.

L'armée d'expédition elle-même, dont la réputation avait sur le moral ottoman un effet plus dissuasif que la force réelle, et qui était, depuis les Croisades, la première, armée occidentale à débarquer au Levant, avait semé la pagaille non seulement en Egypte mais partout au Moyen Orient et provoqué de troubles dans plusieurs consciences où la confiance en soi des musulmans se transformait en doute sur la supériorité et l'infaillibilité de l'islam qui semblait maintenant se trouver à la merci des forces non musulmanes. Etant continuellement renforcé ou entretenu par la marche des événements postérieurs, ce doute n'en fut pas moins à l'origine de la crise de foi dans le monde musulman. Où une bonne partie de l'élite ottomane se réfugiait en pénitence à l'islam et essayait d'y trouver le remède réviviscent pour l'Etat et la société; et une autre partie, dont l'orientation ou la reprise de conscience dans le tumulte ne pouvait se faire qu'à travers des inspirations provenant de l'étranger, se tournait vers l'Occident pour y chercher le salut, l'identité et les réponses à leurs problèmes personnels et à ceux du pays, les réponses que les occidentaux, particulièrement les français leur imposaient ou offraient très généreusement.

## QUESTION EGYPTIENNE ET LE SORT DE LA TURQUIE

En effet, au bouleversement socio-politique en Egypte causé par l'armée napoléonienne, succédaient la réorganisation administrative du pays sur l'exemple français et la fondation en 1798 par Bonaparte de l'Institut d'egypte(\*). Ce corps, dont les premiers membres (y compris Monge, Berthollet, Conté, Champollion et Bonaparte lui-même) faisaient

---

(\*) — En l'occurrence, on peut supposer que la société égyptienne subit unilatéralement l'influence française. Mais, d'autre part, ne peut-on pas se demander s'il n'eût pas un contrepoids quelconque de la civilisation islamo-égyptienne sur l'armée d'expédition. Il semble que, si peut que soit elle, il y'en avait. Par exemple Bonaparte lui-même semblait profondément influencé par l'islam. A Saint-Hélène, il déclarait plusieurs fois que «la religion musulmane est la plus belle de toutes», et il lui arrivait parfois même de dire: «nous autres Mahométants» (St-Hélène, Journal Inédit de 1815 à 1818 du Général Baron Gourgaud, 3e ed. 2 vols. ed. Flammarion, Paris 1901; Lord Rosebery, Napoléon, traduction française par A. Filon, ed. Hachette, Paris 1901, p. 213-14).



partis de l'armée d'expédition, fut à l'origine de presque tous les progrès et réformes qui avaient marqué le XIX<sup>ème</sup> siècle dans ce pays<sup>(28)</sup>. Comme on le verra plus tard, l'Égypte va servir, à son tour, d'exemple pour la Turquie dans plusieurs de ses réformes d'eupéanisation qui allaient bientôt se dégénérer en vagues successives et en quoi se résumeront, dorénavant, non seulement les formules du salut, mais aussi la manifestation du processus de la transformation socio-politique du pays.

L'impact de la Révolution Française sur la Turquie et l'état de guerre turco-française de 1798-1802, accompagné et suivi par d'autres problèmes pour la Turquie avaient, d'une part, préparé le terrain à l'apparition du phénomène de Mehmed Ali d'Égypte et, d'autre part, mettant à l'épreuve la fragilité de l'État turc, donné l'occasion à l'animation dans les cours européennes des réflexions ou des discussions sur le sort de l'Empire Ottoman. La Russie s'employait pour sa destruction, entendu que cette destruction ne se fit au profit d'une autre puissance que d'elle; la Prusse de l'époque était souvent alliée de la Russie et son poids comptait pour peu dans les relations internationales; l'Autriche en décadence n'avait point d'intérêt dans de grands bouleversements dont elle-même eût pu être la victime; la France, vaincue et affaiblie dans son zèle révolutionnaire et dans les guerres napoléoniennes, et devenue royaliste et conservatrice avec le Congrès de Vienne, avait des idées et des ambitions, mais plus de forces nécessaires pour les faire prévaloir dans le règlement de la «question d'Orient».

Cependant, en Orient l'énigme a toujours autant de raison que la raison elle-même. L'apparition énigmatique de Mehmed Ali d'Égypte comme une puissance juvénile en face du pouvoir agonissant d'Istanbul suggérait à certains hommes d'État et d'affaires français l'idée encore très vague que M. Ali pourrait faire mieux que l'armée napoléonienne à condition de ne pas lui refuser la faveur, de l'orienter dans ses politiques et dans ses ambitions, et de lui aider à réformer et à réorganiser son pays de façon à créer sous la dépendance ou la tutelle française une puissance égyptienne qui pourrait régner aussi sur l'Afrique du Nord et même sur une partie de l'Anatolie vers la Mésopotamie, de là vers la route des Indes, et qui pourrait, le cas échéant, se substituer à l'Empire Ottoman comme État tampon contre les visées russes<sup>(29)</sup>. Dans les années 1820 et 1830 la faiblesse croissante de l'Empire Ottoman allait de pair avec la force et le prestige également en croissance de M. Ali. La France, tout en prodiguant tant de propos officieuses pour le «statu quo», c'est-à-dire, pour le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman, avait activement participé au rétablissement des privilèges pour les principautés



(la Roumanie et la Serbie) et au règlement de la question grecque, gardé son armée en Morée jusqu'en 1833, encouragé les réformistes en Turquie, aidé M. Ali de réformer l'Égypte et de le soustraire à la souveraineté Ottomane, et envahi en 1831 l'Algérie, presque au même moment que M. Ali commençait à envahir la Syrie et l'Anatolie.

L'armée de M. Ali et la politique française auraient pu triompher plus d'une fois si elles n'avaient en face d'elles que l'État ottoman, qui ayant détruit ses armées (le corps de Janissaire en 1826 et le corps de Sipahi, la cavalerie féodale en 1830-1831) et étant si occupé de réformes (à un tel point qu'il sacrifiait en 1829 la réforme d'habit juste au moment où les armées russes envahissaient la Turquie de l'Est comme de l'Ouest avec une aisance de course), n'aurait pas beaucoup de force morale ou matérielle pour s'y opposer. Mais, c'est le refus calculé et réservé de la Russie et surtout l'opposition ferme et résolue de la Grande Bretagne qui en avaient préservé l'Empire Ottoman pour un autre coup plus fatal qui devait arriver presque un siècle plus tard.

## **TRIOMPHE DE LA POLITIQUE BRITANNIQUE ET DE L'INFLUENCE FRANÇAISE**

Depuis la perte, dans les années 1770 et 1780, de la grande partie des colonies en Amérique, l'Orient acquérait graduellement une importance vitale pour la politique britannique. Et l'ambition de Bonaparte de se rendre maître des routes des Indes développait chez les anglais l'idée et la volonté de contrôler la route «de Lisbon à Peking» pour la «sécurité impériale». Le sort de l'Empire Ottoman, qui couvrait presque moitié de la ligne de «Lisbon à Peking», se trouvait alors fatalement liée avec celle de la sécurité de l'Empire Britannique. Dès lors, l'État britannique, déclarant de la bouche de Lord Palmerston, le Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, que «la fondation d'une politique future pour l'Orient sur la position accidentale d'un homme de 70 ans (Mehmed Ali) est de construire une maison sur des sables»<sup>(30)</sup>, défendait résolument l'Empire Ottoman comme il aurait défendu «la sécurité impériale», et pressait l'État ottoman de réformer le pays de façon dont il pourrait jouer le rôle espéré.

C'est ainsi que la Turquie avait pu échapper à la politique française et à l'ambition de M. Ali, mais se trouvait aussi aux prises avec la politique britannique qu'on peut appeler «la politique palmerstonienne» qui consiste, en gros, à conserver ou à reconstruire une Turquie réformée, modérée, faible, maniable, dépendante de l'Occident et serviable, le cas



échéant, contre l'expansion russe et, éventuellement, contre toute autre menace venant de l'Orient pour le monde «civilisé».

L'engagement décisif de la Turquie dans la voie de réformes d'euro-péanisation coïncidait avec son passage définitif de la phase d'être une puissance auto-suffisante à une phase de l'existence dépendante des autres, où la pénétration des puissances étrangères, l'émancipation des raïas et l'écroulement du système ottoman allaient la main dans la main. A mesure que progressaient l'émancipation des raïas et l'emprise aussi bien culturelle qu'autres des puissances étrangères, la désintégration de la société ottomane s'accélérait, et naissait à chaque instant de ce processus de progression et de désintégration de nouvelles situations et avantages en faveur des étrangers, des raïas et de leurs amis «turcs». Les situations et les avantages acquis, voulant naturellement se rendre légaux et se libérer du système et des coutumes du pays, exigeaient de protection et requéraient des changements dans le système administratif, juridique, éducatif, fiscal, de propriété foncière (etc.), c'est-à-dire, un mouvement constant de réformes qui garantissait et favorisait, à son tour, le fonctionnement du processus en question. Autrement dit, ce processus, se combinant, se complétant et s'entretenant avec le mouvement de réformes, transformait rapidement et profondément la structure socio-économico-politique du pays non pas au besoin naturel de la société elle-même, mais plutôt au besoin, notamment, de deux «forces de désintégration»<sup>(31)</sup>, des forces extérieures et leurs protégés ou clients ottomans. D'autre part, étant donnée que le pays avait été presque complètement ouvert aux menées et aux influences de toute sorte de tous les pays ou groupes intéressés, un pays ou un groupe qui désirait d'y exercer d'influence avait dû faire face non seulement aux difficultés d'ordre administratif ou régional et à l'attitude généralement hostile de la population musulmane et du parti traditionnaliste de l'élite ottomane, mais aussi aux influences concurrentes ou rivales des autres pays ou groupes qui eux aussi y avaient ou voulaient y développer des intérêts.

Malgré le rôle décisif de la Grande Bretagne dans la marche des événements et la faiblesse relative de l'Etat français de l'époque, et malgré des influences concurrentes ou rivales à combattre et d'autres difficultés à surmonter, l'expansion de l'influence française avait pu connaître, à partir des années 1830, une allure incomparable. Cette influence, parfois au ralenti, mais souvent en accélération avec l'aide des événements tels que la guerre de Crimée en 1854-1856, la crise libanaise de 1860-1861, le mouvement des «Jeunes Turcs» à partir des années 1860 et la révolution de 1908, allait continuer jusqu'à la première guerre mondiale et empreignait plus ou moins profondément presque tous les chan-



gements à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'esprit de Tanzimat jusqu'à la réorganisation de l'Etat, de l'habitat, de la musique jusqu'à la langue de l'enseignement et de la correspondance diplomatique, de la destruction ou dégradation des mœurs et des institutions traditionnelles jusqu'à la nouvelle manière de vivre, à la vision européenne du monde et aux statuts des institutions «modernes», de la tendance d'identifier le modernisme avec la francophilie jusqu'à la façon de philosopher, de nouveaux codes jusqu'à la désignation des ministres et à la promotion des cadres, de la presse et d'autres moyens de communication jusqu'à la création et le fonctionnement de la Dette Publique Ottomane...

## INSTRUMENTS DE L'INFLUENCE

Quant aux raisons de ses succès, elle les devait avant tout à la situation générale dont toutes les influences étrangères bénéficiaient de différente façon, et à certains éléments ou facteurs particuliers à elle, grace auxquels même la situation générale avait pu souvent être tournée à son avantage. Les plus importants en étaient, semble-t-il, premièrement le langage laicisé avec la Révolution, qui camouflait bien les vrais desseins des activités et catalisait, dans une certaine mesure, la vieille méfiance des «orientaux» envers les Français; deuxièmement, les succès des égyptiens qui devaient leur force, croyait-on, aux réformes réalisées avec l'aide et sur le modèle français, les réformes dont une bonne partie serait copiée par les turcs; troisièmement, l'influence française antérieure aux années 1830 et l'habitude ou la disposition de la grande majorité des intellectuels ottomans de considérer la France, comme l'exprimeront plus tard presque de la même façon I. Hakki Bey, un des leaders des «Jeunes Turcs» et Refet Pacha, un ami intime de Mustafa Kemal Pacha, comme «l'Europe condensée et la fenêtre à travers laquelle ils admiraient la civilisation occidentale et ils en recevaient la lumière<sup>(32)</sup>; et finalement, la capacité ou l'efficacité, il faut le reconnaître, des institutions et des groupes ou même des individus français ou francophones qui travaillaient ou avaient des intérêts en Turquie.

Parmi tous ces facteurs ou éléments, dont l'importance relative du rôle de chacun dans l'ensemble de l'oeuvre est indiscutable, les instruments les plus efficaces et les plus constants de l'influence étaient, semble-t-il, les créanciers, la presse, les écoles religieuses ou laïques et les missionnaires.

Depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les créanciers français, souvent en collaboration avec quelques commerçants juifs et arméniens ottomans,



commençaient à jouer un certain rôle dans l'ajustement de la finance ottomane. Et vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils arrivaient à la position de pouvoir contrôler la plupart des artères économiques et administratives du pays: ils étaient, entre autres, les propriétaires de la Banque Impériale Ottoman qui prétendait contrôler le budget de l'Etat ottoman, et ils possédaient plus de deux tiers de la Dette Publique Ottomane qui gèrait effectivement près de 30 % des revenus de l'Etat<sup>(33)</sup>.

La presse en français, dont l'origine est aussi celle de la presse turque<sup>(34)</sup>, peut se classer en deux catégories: la presse purement française qui représentait uniquement des intérêts français, et la presse de la langue française qui ne correspondait pas exactement à la presse pro-française, mais qui servait tout au moins à la diffusion de la langue et des idées françaises. Etant donnée qu'avec le mouvement des réformes le français devenait la langue d'élite et de communication du pays avec l'étranger<sup>(35)</sup>, plusieurs étrangers vivant en Turquie et des intellectuels ottomans (turcs, grecs, juifs, arméniens, etc.) voulant défendre ou développer leurs intérêts dans le pays et leurs idées auprès de l'élite «cultivée» ou transférer leur combat sur une plateforme internationale, publiaient leur journal ou périodique en français. Cette presse, qui ne cessait de se développer depuis les années 1830, avait connu son apogée à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle: parmi environ 90 journaux ou périodiques paraissant en Turquie dans les années 1880, 15 en étaient en français, 19 en arabe, 18 en turc, 10 en bulgare, serbo-croate (etc.), 9 en arménien, 8 en grec, 2 en russe, 1 en anglais, 1 en judéo-espagnol et 1 en iranien<sup>(36)</sup>, d'après une liste de la Revue du Monde Musulman, parmi plus de 700 journaux ou périodiques en toutes langues paraissant en 1909 dans l'Empire Ottoman, 33 étaient entièrement et 52 étaient partiellement publiés en français<sup>(37)</sup>; juste avant la guerre de 1914, 6 de quelques 15 grands quotidiens d'Istanbul paraissaient entièrement en français<sup>(38)</sup>.

Quant'aux missionnaires et les écoles, du fait que le missionariat était dans l'esprit originaire du christianisme, que les terres natales de ce dernier se trouvaient en Turquie et qu'en Occident comme en Orient la religion faisait toujours partie intégrante de la vie politique, le monde occidental n'avait jamais cessé de rêver de regagner ces terres à la chrétienté et les églises de toutes confessions avaient, depuis leur émancipation, entretenu des missionnaires et des écoles en Turquie. Ces missionnaires, dont le zèle se trouvait, surtout à partir des années 1830, combiné avec le régime du protectorat et avec le progrès technique et l'expansion économique du monde occidental, et dont le nombre et les activités



allaient en croissant, dirigeaient des écoles, assistaient l'éducation dans les écoles des raïas, se laissaient entraîner dans la rivalité nationale et partageaient entre eux la Turquie, comme plusieurs autres pays, en zones d'activités, les zones qui constitueraient une des bases de partage de l'Empire Ottoman par leur pays ou protecteur respectif en sphères d'influence.

Le nombre de grandes sociétés missionnaires de tous les pays opérant en Turquie s'élevait à environ quinze dans les années 1850, dans les années 1890 à plus de quarante dont dix sept étaient franco-catholiques et juste avant la guerre de 1914 à plus de quarante sept dont dix neuf étaient franco-catholiques<sup>(39)</sup>. Ces sociétés franco-catholiques dirigeaient ou entretenaient seulement en Asie Mineure (y compris Istanbul), dans les années 1890, 2 collèges et plus de 107 écoles entièrement ou partiellement confessionnelles, attendues par plus de 10 milles élèves par an et, dans les années 1910, 2 collèges et plus de 160 écoles, attendues par plus de 35 milles élèves<sup>(40)</sup>. A part des écoles entièrement ou partiellement confessionnelles, il y avait dans la Turquie de 1910 environ 7 écoles laïques<sup>(41)</sup>, dont la plus importante était certainement le Lycée de Galatasaray. Créé en 1868 dans le cadre du projet de réformes de 1865-66 par Victor Duruy afin d'éduquer «les jeunes gens ottomans de toute croyance avec la grande vertu de la tolérance» européenne<sup>(42)</sup>, cet établissement s'était graduellement substitué pour une période de presque 70 ans à l'école traditionnelle turque d'Enderun où s'éduquait jusqu'à l'ère de réformes la grande partie de l'intelligentsia de la société ottomane.

C'était en grande partie grâce à ces missionnaires et à ces écoles, comme le remarqua en 1922 Général Pellé, le Haut Commissaire Français en Orient, que «la France s'était fait en Turquie la place prépondérante qu'elle avait occupée pendant si longtemps, et, c'était dans la diffusion sans égale de la langue et de la pensée française en ce pays qu'elle trouvait sa principale force pour défendre ses intérêts matériels et moraux»<sup>(43)</sup>.

## ORDRE NOUVEAU

L'influence française, bien que prépondérante, n'en était qu'une, comme on l'a déjà souligné, parmi celles des autres puissances rivales dont les politiques de faire prévaloir leurs propres intérêts situés sur le même terrain entraînaient la Turquie dans un processus de dissolution sociale et dans un état de guerre permanente à l'intérieur et avec l'extérieur. Avant même qu'elle se trouve poussée ou conduite dans la



guerre de 1914-1918, elle avait déjà été politiquement destabilisée, dépossédée de plusieurs de ses provinces, partagée entre ses convoiteurs en sphères d'influence et incapable de se tenir debout contre certains de ses ennemis sans avoir l'aide de certains autres. Et le déroulement plus que les buts originaires de la guerre posait une fois de plus la question du sort du Moyen Orient, et d'une façon générale, du celui du monde musulman.

La guerre, qui avait mis fin à l'état de «la paix armée» et à la politique de maintien du «statu quo» en Orient, créait de nouvelles situations et produisait des circonstances accidentelles et des événements plus ou moins manipulés dont le développement échappait souvent au contrôle même de leurs initiateurs. La victoire en 1915 des turcs aux Dardanelles avait défendu aux alliés d'apporter leur aide au tsarisme et contribué, quoi qu'indirectement, au succès de la révolution communiste avec laquelle la Russie changeant de camp devenait l'ennemie des alliées et l'amie des peuples opprimés» (y compris les turcs); l'entrée, machinée par les européens eux-mêmes, des Etats Unis dans la guerre préparait pour ces derniers le terrain au leadership du monde occidental et réduisait, par conséquent, en second plan l'importance des puissances européennes dans les affaires mondiales et même dans celles européennes; et les événements tels que la reddition et le partage en 1918 de la Turquie, l'occupation en 1919 d'Izmir par les grecs et la capitulation par les alliées du gouvernement du Calif-Sultan provoquaient en Anatolie la naissance d'un mouvement national qui devenait dans très peu de temps et avec l'aide aussi des soviets une force redoutable et éveillait surtout chez les musulmans des colonies britanniques, françaises et italiennes l'espoir de secouer un jour le joug colonial. Autrement dit, les alliées, ayant des intérêts peu conciliables situés sur le même terrain, n'étaient pas toujours capables de suivre une politique commune et bien définie et se trouvaient en prises non seulement avec l'attitude indocile et pro-turque de leurs ressortissants musulmans et le mouvement national turc qui subissait de plus en plus l'influence soviétique, mais aussi avec la Russie bolchévique qui ayant remplacé les étendards régionaux, l'orthodoxie et le slavisme, par un étendard universel, le communisme, était en train de devenir un danger aussi menaçant pour le monde occidental que la Russie tsariste ne l'avait jamais été. D'autre part, l'expérience d'expédition grecque en Asie Mineure, dont le succès espéré aurait justifié l'établissement d'un certain «Empire Hellène» qui aurait servi de «tête de pont» à l'impérialisme occidental en général et britannique en particulier, et de tampon entre l'Occident, la Russie et le monde turco-musulman, avait été, dès le début, voué à l'échec à cause notamment du



désaccord entre les alliées et de la détermination des turcs de résister à une telle entreprise.

Cherchant de nouvelles solutions en fonction de nouvelles situations, certains responsables dans les camps des alliées pensaient, dès la fin de 1919, à la reconstitution de la Turquie ou la constitution d'une Turquie nouvelle comme alternative notamment à la création d'un «Empire Hellène» et de plusieurs petits états satellites ou à un partage effectif entre les alliées de la grande partie du Moyen Orient. L'Idée de reconstituer la Turquie signifiait plus ou moins le retour à la politique de «statu quo» dans un monde changé et prévoyait le maintien du Califat-Sultanat dont la position actuelle était bien pire que celle dans les années 1830-1840. D'autant plus que cette idée n'avait plus de partisans aussi convaincus et puissants que l'équipe de Lord Palmerston ou Prince Metternich. Tandis que ceux qui enchérissaient sur l'idée de la constitution d'une Turquie nouvelle (qui, d'ailleurs comme la Turquie reconstituée, serait réformée à l'européenne, alliée et dépendante de l'Occident, un élément de stabilité au Moyen Orient et une barrière contre la Russie soviétique) comptaient avant tout sur la force et les faiblesses à manier ou à exploiter du mouvement national.

La pensée et l'initiative d'aider à la constitution d'une telle Turquie nouvelle venaient sans aucune doute de la France dont l'intention au début de la guerre était, pourtant, d'avoir avec la Turquie «le règlement définitif, la revanche(\*) de 1453<sup>(44)</sup>. Dès la fin de 1919, elle commençait à regretter l'influence soviétique sur le mouvement national turc et le rôle prépondérant assumé par la Grande Bretagne dans l'affaire turco-grecque. Les premiers succès du mouvement national éveillaient en elle le présentiment d'une possibilité de la naissance d'une Turquie nouvelle et, peut-être, amie et protégée d'elle. Plus les desseins britanniques et soviétiques se dévoilaient, plus le mouvement national turc s'affirmait, plus ce présentiment se précisait. Et la France commençait en 1920 à prendre ouvertement la défense du «droit légitime à l'existence» du peuple turc. Comme le résultat le plus tangible de cette politique, intervenait en Octobre 1921, la conclusion de l'accord franco-turc d'Ankara. A partir de cette date l'influence française se substituait graduellement à

---

(\*) Cette intention se manifestait une fois de plus lorsque le Général français, Franchet d'Esperey, à la tête de l'armée occupant Istanbul le 16 Mars 1920, s'était expressivement mis en grande tenue, monté sur un cheval blanc exactement comme Mehmed II le Conquérant quand il conquiert Istanbul, et entrait dans la ville de la même façon et par le même chemin que le Conquérant.



l'influence soviétique. D'autant plus que par cet accord le gouvernement d'Ankara s'engageait d'ouvrir l'Anatolie à la culture et aux capitaux et cadres français, et la France, de son côté, promettait d'évacuer la Cilicie qu'elle occupait et d'apporter au mouvement national son soutien politique et matériel. La mise en application de cette accord ambitieux dépendait, évidemment, non seulement de la victoire du mouvement national sur ses ennemis extérieurs et de l'affirmation du pouvoir du gouvernement d'Ankara sur la Turquie toute entière, mais aussi de la position de ceux, parmi les maîtres d'Ankara, qui pourraient rester ou être maniés dans les limites de la politique française et servir la cause de la «civilisation»<sup>(45)</sup>.

Cependant, la France, n'étant pas suffisamment puissante pour faire cavalier seul parmi tant de facteurs ou d'intérêts qui jouaient ou se jouaient dans «l'affaire turque», cette «grande politique», qui avait aussi un caractère européen, ne pouvait guère se réaliser à son seul bénéfice, et devait bientôt être prise, dans son essentiel, pour le compte du monde occidental dont chaque monopole essayait évidemment de la manier ou déformer à son avantage ou d'en tirer le maximum de profits. Certains des intérêts ou des espoirs français avaient pu alors être noyés dans la rivalerie des puissances ou des groupes et en face de la détermination du mouvement national d'avoir un pays indépendant. Mais, dans la constitution, dont la «plus grande partie des auteurs» n'avait été peut-être pas, contrairement à ce que Président Edouard Herriot croyait, «formée à l'influence française, à l'école du droit français, à l'école politique française»<sup>(46)</sup>, la culture française avait été largement confondue avec la civilisation européenne et l'influence française prenait une place quasi déterminant dans presque tous les changements que l'Etat et la société turcs subissaient en se transformant en une république laïque et en une société «moderne».

## CONCLUSION

Rien de plus naturel que le monde occidental (y compris la France) et le monde turc, en relation permanente depuis les guerre de Croisades, eussent dû avoir un histoire commune et dû s'influencer aux différents niveaux dans différents domaines. Le sens et la dimension de l'influence subie ou exercée par l'un comme par l'autre semble demeurer dépendants, dans une large mesure, de la situation générale, des circonstances particulières et surtout du rapport de forces et de faiblesses existant entre eux. N'est-ce pas vrai que la puissance des empires est toujours autant -et peut-être moins- à la mesure de leur propre force qu'à la mesure de la



faiblesse de leurs ennemis ou colonies<sup>(47)</sup>. Dans un rapport de forces et de faiblesses, non pas égales, mais plus ou moins équilibrées ou contre-balancées, le fonctionnement de l'influence reste, en général, réciproque libre et enrichissant pour les deux cotés. A mesure que la balance entre les forces et les faiblesses des partis se déséquilibre, la reciprocité se perd proportionnellement, le fonctionnement de l'influence tourne de plus en plus en faveur de ce lui qui a relativement plus de forces et moins de faiblesses et au détriment de celui qui ne cesse de s'affaiblir, et la liberté devient graduellement pour le fort le droit d'exercer son influence et pour le faible l'inconscience ou l'obligation de la subir avec toutes ses circonstances. Une telle influence, qui est par conséquent unilatérale et forcée, constitue souvent dans le pays qui la subit une source ou cause de schizophrénie, de paranoïde ou d'alliégation sociales.

Au cours de leur histoire commune, les turcs et les occidentaux ont connu de très longues périodes de déséquilibre dans leur rapport de forces et de faiblesses, et quelques périodes d'équilibre qui correspondaient souvent aux intervalles entre deux périodes de déséquilibre, c'est-à-dire, aux passages de la supériorité d'un camp à l'autre. L'échange culturel ou l'influence qu'ils subissaient ou exerçaient pendant toutes ces périodes avait, semble-t-il, joué un rôle déterminant dans leur formation et leur évolution à un tel point d'en arriver à une destinée commune.

Depuis les quatre derniers siècles du moyen âge européen jusqu'au commencement, vers le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, du moyen âge du monde turco-musulman, la balance dans le rapport de forces et de faiblesses continuait, généralement parlant, à pencher aux dépens de l'Occident. Pendant cette période, où l'état de déséquilibre n'avait, semble-t-il, atteint qu'à des niveaux assez modérés, l'Occident jouait un certain rôle dans la formation et l'évolution du monde turc (y compris l'Empire Ottoman), mais le rôle et l'influence de ce dernier dans la formation et l'évolution moderne de l'Occident et particulièrement dans celles de la France semblent déterminants. Cependant, cette influence turque n'était, dans son ensemble, ni «absolument» nuisible aux sociétés occidentales ni tellement proportionnelle aux forces turques et aux faiblesses de l'Occident. Ceci pourrait s'expliquer par plusieurs raisons, notamment par le fait que durant cette période les turcs, n'ayant ni trop de connaissance de l'Occident ni beaucoup d'estime pour lui, ne s'étaient jamais sérieusement souciés que l'avenir de leur pays pourrait se jouer en Europe. D'autant plus qu'ils s'étaient accoutumés de voir l'Îslam comme le seul système parfait et l'Orient comme le centre du monde, qui était d'ailleurs économiquement auto-suffisant.



Par contre, dans ses insuffisance économique, l'Occident était toujours obligé de se tourner vers l'extérieur pour chercher la plupart de ces besoins les plus élémentaires. Son insuffisance combinée avec son attachement aux lieux Saints de la religion Chrétienne et avec sa connaissance du levant, l'avait, lorsque l'occasion se présentait, entraîné dans l'entreprise de guerres des Croisades, soit la première tentative occidentale de coloniser l'Orient. Elle n'avait pas pu aboutir à la colonisation de l'Orient, mais préparait le terrain à la formation de l'Occident moderne notamment en y engendrant une sorte de conscience collective et en le mettant en contact direct avec la civilisation turco-musulmane. Et l'établissement solide de l'Empire Ottoman lui fermant pour plus de deux siècles le chemin de l'Orient, il se tournait alors vers l'Atlantique. Mais au moment où se développaient en Occident l'âge d'illumination et les états nationaux et où plus d'un tiers de l'Europe se trouvait sous la domination des turcs, la France établissait des relations et signait des accords avec l'Empire Ottoman et occasionnait ainsi la réouverture de l'Orient pour l'Occident. Dorénavant, la France devenait pour les turcs parfois l'équivalent, mais souvent la fenêtre de l'Occident.

Dans les périodes suivantes, progressaient simultanément le progrès technique, industriel et commercial en Occident, l'emprise de l'Occident en Turquie et la stagnation, puis la désintégration de l'Empire Ottoman. Les accords turco-français de 1535 et de 1569, s'étendant graduellement à presque tous les pays occidentaux, prenaient la forme de vraies capitulations; en même temps que la Russie devenait «géant monstre» dont la terreur poussait davantage les turcs dans les bras des occidentaux et rendait l'impérialisme occidental «ehven-i şer» (moins mauvais). A partir des premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle, le rapport de forces et de faiblesses se dégradait rapidement aux dépens des turcs et les relations turco-occidentales prenaient la forme de l'impérialisme classique. Et la Turquie, dont le problème de l'existence même devenait une affaire européenne, se trouvait engagée dans un processus irrévocable de réformes et transformation forcées ou inspirées plutôt par les grandes puissances, leurs intérêts ou leur clientèle que par la nécessité d'une évolution naturelle de la société turque. Autrement dit, une transformation largement conditionnée par les relations s'opérant dans les rapports de forces et de faiblesses de plus en plus déséquilibrés.

Quels que soient les rôles des éléments ou des facteurs non-français de ce processus de transformation allant de la désintégration de l'Empire Ottoman jusqu'à la constitution de la Turquie moderne, l'influence ou la culture française y était toujours présente et prédominante presque à



chaque niveau et à chaque phase, aussi bien dans la régression économique et dans la forme ou le fonctionnement des institutions réformées, que dans l'idéologie qui, correspondait à l'idée que les sociétés occidentales représentent une forme supérieure — si non idéale — dont la société turque doit se rapprocher, et dans l'émancipation ou l'orientation de la nouvelle élite, l'élite de réformes ou de modernisation, qui constituait, dans son ensemble, l'élément ou le facteur le plus important du fonctionnement et de la continuité de l'"anomie", de la désintégration sociale et par conséquent de la dépendance à l'extérieur<sup>(48)</sup>.



## R E F E R E N C E S

- 1 — E. Tylor, **Primitive Culture**, London\_1871, Chaps. I et IV.
- 2 — E. Durkheim, **Les Règles de la Méthode Sociologique**, Paris\_1895, **Le Suicide**, Paris\_1898, **Les Formes Elémentaires de la vie Religieuse**, Paris\_1897, **De la Division du Travail**, Paris\_1893.
- 3 — A. Kroeber and C. Kluckhohn, **Culture, A Critical Review**, Pt. of the P.M., Harvard University\_1952.
- 4 — A. Rambaud, dans **l'Histoire Générale**, t. IX. p. 663.
- 5 — **Journal Officiel** le 26 Août 1924, p. 3119.
- 6 — R. Grousset, **l'Empire du Levant**, Payot, Paris\_1949, p. VI
- 7 — Hayrullah Efendi Tarihi, cilt. 10, s. 229; J. von Hammer, **l'Histoire de l'Empire Ottoman**, traduction française, Paris 1835\_1844, vol. V. p. 132\_138.
- 8 — T.H. Uzunçarşılı, **Osmanlı Tarihi**, T.T.K., Ankara\_1975, c. II s. 503\_504.
- 9 — Hammer, **opt. cit.**, vol. V p. 137
- 10 — Les textes sont dans TESTA, **Recueil des Traités de la Porte Ottomane**, vol. I, p. 91\_; et Noradounghain, **Recueil d'Actes Internationaux de l'Empire Ottoman**, vol. I p. 88.
- 11 — F. Braudel, **La Méditerranée et le Monde Méditerranéen**, Paris\_1949, p. 507.
- 12 — H. Bonfils, **Manuel de Droit International Public**, Paris\_1914, p. 601.
- 13 — Pradier\_Fodéré, **Traité de Droit International Public**, Paris\_1885, t. II p. 600.
- 14 — Pélissie du Rausas, **Le Régime des Capitulations**, Paris\_1910, t.Ĝ p. 2
- 15 — J. Thobie, **Intérêts et Impérialisme Français dans l'Empire Ottoman (1895\_1914)**, Paris\_1977, p. 16.
- 16 — de **Rapport** Du Département Politique et Commercial du Ministère des Affaires Strangères de France, le 17 Mars 1920 (Archives du Ministère des Affaires Etrangères, série: Levant, Pays: Turquie, vol. 170, p. 40\_41), Quai d'Orsay.
- 17 — P. du Rauses, **opt. cit.**, tI p. 31
- 18 — G. Outrey, **Etude Pratique sur la Protectorat Religieux de la France en Orient**, Quai d'orsay\_Istanbul 1898, p. 4



- 19 — J. Thobie, *opt. cit.*, p. 19
- 20 — G. Outrey, *opt. cit.*, p. 2
- 21 — The New Cambridge Modern History, vol. VI. p. 551.
- 22 — *Ibid.* p. 528
- 23 — R. H. Davison, **Turkey**, New Jersey, Prentice\_Hall., 1968, p. 8\_9
- 24 — A. Levy, **The Ottoman Ulema and the Military Reforms of Sultan Mahmud II**, in *Asian and African Studies*, vol. 7., 1971, p. 30\_31.
- 25 — G. Outrey, *opt. cit.*, p. 28\_29
- 26 — **Tarih\_i Cevdet**, C III, s. 85.; O. Ergin, **Türk Maarif Tarihi**, İstanbul\_1977, C. 1\_2, s. 315\_354, Saffet Bey, **Filasalar**, İstanbul\_1329, **Arşiv Dairesi**, **Muallim Cevdet'in Askeri Defteri**, no. 2905, 5588, 5493, 7058, 7736, **Mir'at\_ı Mühendis\_hane\_i Berri\_Humayun** ve **Mir'at\_ı Mühendis\_hane\_i Bahri-Humayun**, İstanbul (Süleymaniye), M. S. Anderson, *The Eastern Question*, Mc\_Millan, New York\_1966 p. 22-24, F.W. Frey, *The Turkish Political Elite*, Cambridge Mass-1965, chap. I; A. Levy, *opt. cit.*, p. 30
- 27 — Recep Şahin, **Kalkınma ve Kültür Değişimi Vetiresinin bir Parçası Olarak Matbuat ve Basının Türkiye'ye Girişi ve İşleyişi**, 2 Türkiye İktisat Kongresi, DPT, Ankara\_1981, C. III, s. 605-606, **Collections ou Feuilles de ce journaux dans les Archives de l'Ambassade de France (maintenant Consulat) à İstanbul.**
- 28 — A. Martieau et L. Ph. May, **Tableau de l'Expansion Européenne à Travers le Monde**, Lib. Leroux, Paris-1935, p. 347.
- 29 — J. Barker, **Syria and Egypt (under the last five Sultans of Turkey)**, 2 vols., London\_1876; G. H. Bolsover, **Lord Ponsoby**, in *Slavonic Review*, July 1934; Cevdet Paşa (djevdet Pacha), **Tezahir**, c.I, TTK Ankara\_1960, F. Charles-Roux, **Thiers et Méhémet\_Ali**, Paris-1951 H. Dodwell, **Founder of Modern Egypt, A Study of Muhammed Ali**, Cambridge Univ. press\_1931; G. Douin, **Une Mission Militaire Française Auprès de Mohammad Ali**, le Caire\_1923 et **Mohammad Ali et l'expédition d'Alger**, le Caire-1930; E. Driault, **l'Egypte et l'Europe, la Crise de 1839\_41**, tomes I-IV, le Caire-1930\_34; C. Freycinet, **La Question d'Egypte**, Paris-1905; Guchen, **La Crise d'Orient de 1839 à 1841, et l'Europe**, Paris\_1921; Sir A. Milner, **England in Egypt**, London-1899; E. Molden, **Die Orientpolitik Metternichs (1829\_1837)**, Wien-1913; P.E. Mosely, **Russian Diplomacy and the Opening of the Eastern Question in 1838\_39**, Harward Univ. press-1934; F.S. Rodkey, **The Turco-Egyptien Question in the Relation of England, France and**



- Russia, 1839\_41**, 2 vols. Urbana-1924 and **Lord Palmerston and the Rejuvenation of Turkey**, in *Journal of Modern History*, December 1929 and June 1930; A.J. Rustum, **Materials For A Corpus of Arabic Documents Relating to History of Syria Under Mehmet Ali Pacha**, vols. I-II, beyrouth\_1930-31, P.M. Sabry, **l'Empire Egyptien Sous Mohamed Ali et la Question D'Orient**, Paris\_1930; C. K. Webster, **Palmerston, Metternich and the European System**, British Academy, London-1934...
- 30 — de la lettre privée de Palmerston du 22 Sep. 1938, à H. Lytton, copy in Broadlands MSS. Gc/Bu, No. 492 (in British Museum, msct. Dep).
- 31 — F. E. Bailly, **British Policy and Turkish Reform Movement**, Oxford Univ. Press-1942, p. 5.
- 32 — Cité par T.Z. Tunaya, in *Collection Turcica*, vol. I, 1981, p. 166 et Archives du Ministère des Affaires Etrangères de France, s. Levant, Pays: Turquie, (1918\_1929), vol. 178, Doc. E. 320\_4.
- 33 — J. Thobie, opt. cit., p. 77-92, 179-198, 221\_312; A. Biliotti, **La Banque Impérial Ottoman**, thèse, Paris\_1909; D.C. Blaisdell, **European Financial Control in the Ottoman Empire**, New York\_1929, p. 102-; A. Heinborn, **Les Finances Ottomanes**, 4 Vols., Vienne-1912 (particulièrement vols. 3\_4), L. Dupuis, **Le Contrôle Financier de la Dette Publique Ottomane**, thèse, Paris-1908; Ch. Laurent, **La Réforme Financière en Turquie**, Paris\_1910; Ch. Morawitz, **Les Finances de la Turquie**, Paris\_1902, p. 23-280.; A. du Velay, **Essai sur l'Histoire Financière de la Turquie**, Paris-1903, p. 184 513.; P. Wormser, **Les Fonds Ottomans: Unification de la Dette**, Paris-1903, p. 44.;
- 34 — L. Lagard, **Note sur les Journaux Français de Constantinople à l'Epoque Révolutionnaire**, et **Note sur les Journaux Français de Smyrne à l'Epoque de Mahmoud II**, in *Journal Asiatique*, 1948, p. 271\_76, et 1950, p. 103\_44; R. Şahin, opt. cit., p. 605.
- 35 — Şerif Mardin, **The Genesis of Young Ottoman Thought**, Ptinceton-1962, p. 120-21; F. Georgeon, **La Presse de la Langue Française**, in *Collection Turcica*, Paris\_1981, No. 1, p. 201.
- 36 — Rapport de Sir W. White, İstanbul, le 14 Avril 1887 (P.R.O., Foreign Office, 195/1563; R. Şahin, opt. cit., p. 608\_9.
- 37 — **Revue du Monde Musulman**, vol. VIII, 1909, p. 97-139.
- 38 — **Annuaire Oriental, Commerce, Industrie, Administration, Magistrature de l'Orient**, İstanbul-1914, p. 887;
- 39 — E. M. Earle, **American Missions in the Near East**, in *Foreign Affairs (U.S.A.)* vol. VII, 1929; **Dictionnaire de Théologie Catholique**, t. 2\_4, **Le Rapport** du Mai 1902 de l'Ambassade de la Grande Bretagne à İstanbul



- (P.R.O., Foreign Office 78/519.); J. Richter, **A History of Protestant Mission in the Near East**, traduit en anglais, London-1910, p. 416-21; «SALNAME» de 1860.; Archives du Ministère des Affaires Etrangères (de France), **S. Levant, Pays. Turquie**, (S.L.P.T.) vols. 169/p. 1\_30, 170/p. 12-13, 36-59, 520/p. 34, 120\_26, 165\_71, 521/p. 12\_14, 136\_60, 522/163.
- 40 — Ibidem.
- 41 — S.L.P.T., vol. 520, p. 35
- 42 — E. Engehardt, **La Turquie et Le Tanzimat**, Paris, 1882 y 84, vol. II, p. 11-16, Ed. Driault, **La Reprise de Constantinople et l'Alliance Franco-Russe**, Paris\_1915, p. 15
- 43 — **Rapport** du Général Pellé du 15 Mars 1922 (S.L.P.T., vol. 520, p. 130).
- 44 — **Note Ministérielle** (française) du 22 Dec. 1914 (Archives du Ministère des Affaires Etrangères de France, Doc. Diplomatiques Français, Série. «A Paix», Dos. 58).
- 45 — R.H. Davison, **Turkish Diplomacy From Mudros to Lausanne**, in the *Diplomats*, 1919\_1939, Princeton-1953; S. Tansel, **Mondros'tan Mudanya'ya Kadar**, Ankara-1974; H. Bayur, **Türk Devletinin Dış Siyaseti**, Ankara\_1973; G. Jaeschke, **Türk Kurtuluş Savaşı Kronolojisi**, C, I-II. Ankara\_1970, 1973; E. R. Hodge, **Turkish Foreign Policy 1918\_1948**, S.R. Sonyel, **Türk Kurtuluş Savaşı ve Dış Politika**, Ankara-1973; R. Şahin, **Essai sur la Politique Religieuse et Culturelle de la Grande Bretagne dans les Communautés Orthodoxes Grecques et Arméniennes de l'Empire Ottoman et sur les Réformes d'Européanisation entre le Traité de Berlin (1878) et le Traité de Lausanne**, Thèse, Paris-1978, p. 416\_590; Atatürk'ün Milli Dış Politikası, Dışişleri Bakanlığı - Kültür Bakanlığı, Ankara 1981, c. I\_II; **İci B.M.M. Gizli Zabıtları**, T.B.M.M., Ankara\_1979-1980, c. I. IV; **Documents on British Foreign Policy 1919\_1939**, London 1952-1972, vols. IV, VIII, XIII, XV, XVII, XVIII; Public Record Office, Foreign Offices, 371/4142.; archives du Ministère des Affaires Etrangères de France, S.L.P.T. 1919-1929 (en 591 vols); Archives d'Outre\_Mer à Aix-en\_Provence, Fonds Mougin, cote. 11 APOM 23\_41.
- 46 — **Journal Officiel** (français) du 25 Août 1924.
- 47 — Ce point avait été développé par plusieurs auteurs, notamment par K.S. Latourette, **A History of the Expansion of Christianity**, last éd. New York-1971, in 7 vols; T.P. Moon, **Imperialism and World Politics**, New York\_1926; A.P. Thornton, **Doctrines of Imperialism**, New York-1965; H. I. Schiller, **The Mind Managers**, Boston-1973 et **l'Impérialisme Culturel**, in *Le Monde Diplomatique*, Dec. 1974; ...



48 — Pour une analyse détaillée de la formation, la promotion, l'orientation, l'état psychologique et intellectuel et la fonction de l'élite réformée, moderne ou moderniste dans les sociétés de l'évolution en dépendance (y compris aussi la société turque) voir notamment, éd. par Abdel\_Malek, **Sociologie de l'Impérialisme**, Paris\_1971, D.E. Apter, **Political Religion in the New Nations**, in Geertz, (éd): **Old Societies and New States, The Quest for Modernity in Africa and Asia**, New York-1963; A.G. Almond and J.S. Coleman, **The Politics of the Developing Areas**, Princeton-1960; A. G. Almond and S. Verba, **The Civic Culture**, Boston\_1965; T. B. Bottomore, **Elites and Society**, New York\_1964, F. Fanon, **Pour la Révolution Africaine**, Paris-1964, A.G. Frank, **Le Développement-du sous-Développement**, Paris\_1972, F.W. Frey, **The Turkish Political Elite**, Cambridge, Mass., 1965, D. Lerner, **The Passing of Traditional Society. Modernizing the Middle East**, Glencoe-1958; M. Halpern, **The Politics of Social Change in the Middle East and North Africa**, Princeton\_1963, H.S. Hughes, **Consciousness and Society**, London\_1958, ed. par G. Lenzowski, **Political Elite in the Middle East**, Washington-1975, J. H. Kautsky, **The Political Consequences of Modernization**, New York, London-1972; J. H. Meisel, **The Myth of the Ruling Class**, Univ. of Michigan\_1958, A. Memmi, **Portrait du Colonisé, Précédé du Portrait du Colonisateur**, J. Nicola, **Sémiotique différentielles et Science Politique**, Univ. de Genève\_1972; Ch. E. Osgood, G.T. Suci, P.H. Tannenbom, **The Measurement of Meaning**, Urbana-1957; Ch. E Osgood, **Semantic Differential Technique in the Comparative Study of Cultures**, in *American Anthropologist*, LXVI; W.K. Ruf, **Dépendance et Alliénation Culturelle**, IN *Dépendance et Interdépendances au Maghreb*, Paris-1974; D.A. Rustow, **The Study of Elites: Who's Who, When and How**, in *World Politics*, vol. 18, No. 4, July 1966, et **Turkey: The Modernity of Tradition**, in *Political Culture and Development*, Princeton\_1965; H.T. Schiller, opt. cit.;...

## TARİH BOYUNCA TÜRK-FRANSIZ KÜLTÜREL VE SİYASİ İLİŞKİLERİ

Daha geniş bir araştırmanın girişi mahiyetinde olan bu çalışmanın asıl gayesi aşağıdaki soruya cevap aramaktır: Fransa'nın kuruluş ve gelişiminde Türkiye'nin, Türkiye'nin gelişiminde Fransa'nın etkileri ne olmuştur?

Öyle anlaşılmaktadır ki, bu ülkeler birbirlerinin kaderlerini 1920'lere kadar önemli ölçüde etkilemişlerdir. Ancak, bu etkinin yönü devirlere ve «Doğu» ile «Batı» arasındaki güç dengelerine göre değişmiştir. 18'ci asra kadar, daha çok, Türk etkisi Fransa'nın kaderini, 19'cu asırdan itibaren ve bilhassa Türkiye Cumhuriyeti'nin kuruluşu sırasında da Fransız etkisi Türkiye'nin kaderini belirleyen önemli faktörlerden biri olmuştur.